

République Française

Département de la Loire

Ville de CRAINTILLEUX



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le 20 mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 mars 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 11
Procurations : 3
Votants : 14

Présents :

Délibération n° 16

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUIRE, Anne-Laure SEUX

Absents excusés : Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Odile MASSON

OBJET :

Pouvoirs :

Devis

Mandants

Christiane ROCHEDIX
Odile MASSON
Arnaud VASSAL

Mandataires

Frédéric CHAUX
Hubert REBOURG
Catherine BERTHERAT

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 14 mars 2025, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Publié sur le site internet le 28 mars 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200750-20250320-2025-16b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur divers devis :

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver les devis comme exposés ci-dessous :

- Feu d'artifice : L'ETOILE 2 153,33 HT
- Grimpeur élagueur : RIVOIRE 4 270,00 € HT
- Électricité cantine : CHRIS ELEC 790,00 € HT
- Réparation du bar salle des fêtes : RIVAL BOIS 621,00 € HT
- PAC crèche : FMC 1 985,50 € HT
- Tables de salle des fêtes (50 tables + 1 chariot) : 3 309,14 € HT

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
suscits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS